

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers
nationaux de la

SOLIDARITÉ

Politiques enfance-jeunesse en Savoie

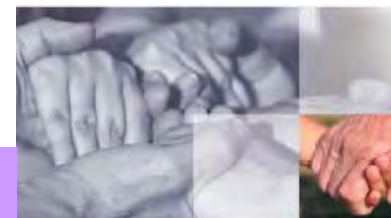
10 années de partenariat entre institutions et collectivités locales



Anne BERNHARD – Chargée politiques jeunesse
– Conseil général de la Savoie

Rémi SERAIN – Accompagnement des politiques
jeunesse – Savoie Vivante

Organisés par



La Savoie

416 123 habitants répartis
sur **6 267 km²**
structurés en **7 territoires**
divisés en **37 cantons**
et

57 600 jeunes
de 6 à 18 ans

en forte évolution démographique
(Insee 99-08) : ~ + 10%



100% de la Savoie en politique jeunesse

33 Intercommunalités ont pris la compétence jeunesse dont **18** en maîtrise d'œuvre.

15 associations maîtres d'œuvre

37 collèges impliqués

19 911 collégiens répartis dans 47 collèges publics et privés

Aix-les-Bains

Albertville
Ugine

41 coordinateurs Enfance-Jeunesse

Environ 80 animateurs (hors vacataires)

37 Comités de Pilotage avec les acteurs locaux

Avant Pays
Savoyard

Combe
de Savoie

37 Contrats Cantonaux Jeunesse

39 Contrats Enfance Jeunesse

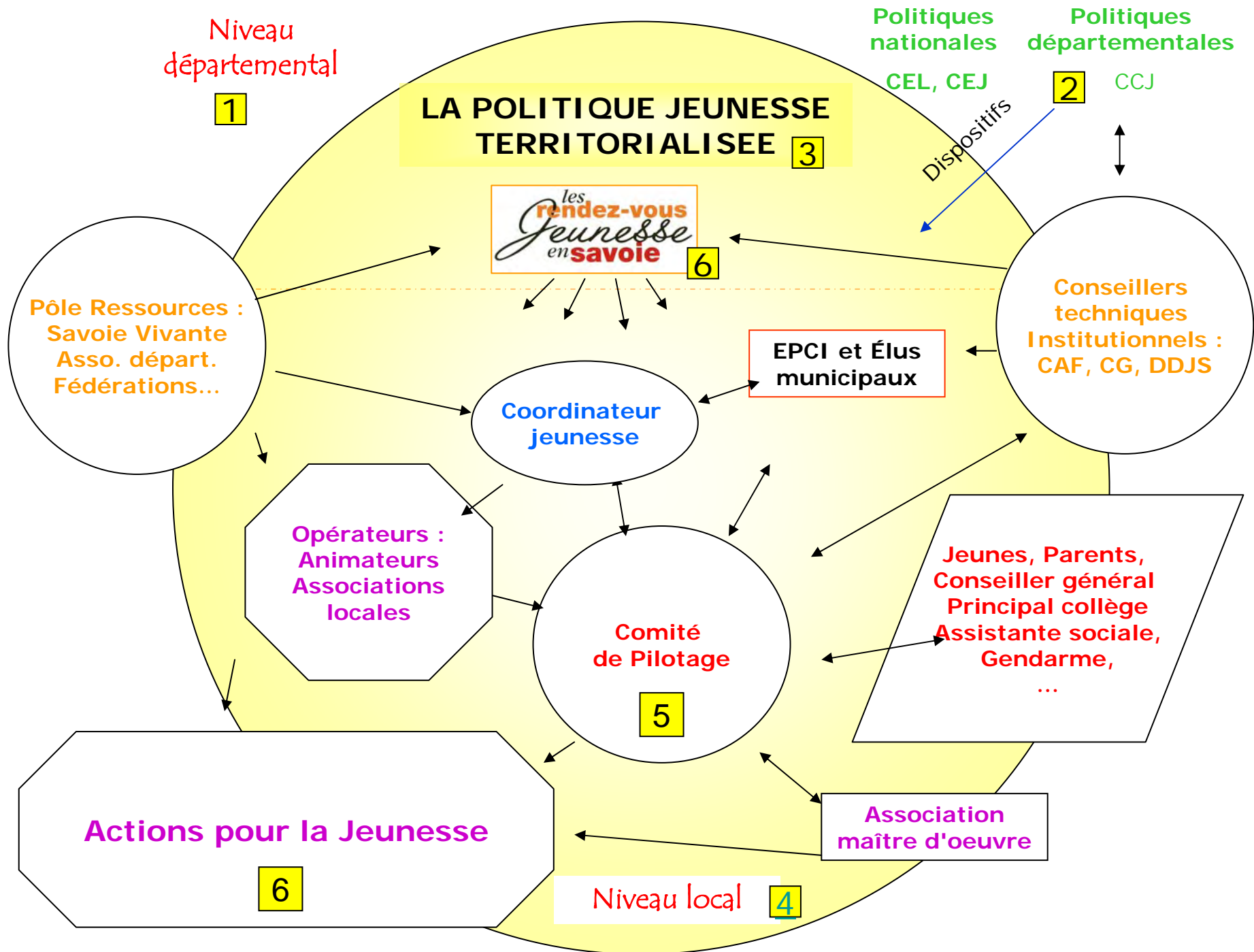
33 Contrats Educatifs Locaux

Maurienne

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers **SOLIDARITÉ**
nationaux de la

Atelier (entrer le N°)



Le CG, la CAF, l'Etat et les cantons savoyards

- 1996 - Michel BARNIER, président du CG, lance un **diagnostic jeunesse départemental**.
- 1997 – Une politique jeunesse départementale votée à l'unanimité avec trois priorités : *La proximité - Les années collège - La prévention* et une action phare : **le Contrat cantonal pour la Jeunesse**. Un Service Jeunesse est créé au CG
- 1998 – Le **Contrat "Temps libres"** de la CAF (CTL)
- 1999 – Le **Contrat Educatif Local** de l'Etat (CEL)
- 1999 – Signature du 1^{er} projet de Politique jeunesse
- 2006 – Le 37^{ème} canton savoyard lance sa politique jeunesse



Objectifs visés par les politiques jeunesse

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CAF)

Le contrat "enfance et jeunesse" est un contrat d'objectifs et de cofinancement, **sa finalité** est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus. Les deux objectifs :

▪ **Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :**

- Un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés ;
- Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
- Un encadrement de qualité ;
- Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en oeuvre et l'évaluation des actions ;
- Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.

▪ **Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société** par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

CONTRAT CANTONAL POUR LA JEUNESSE (CG 73)

- **L'accompagnement de proximité** des jeunes de Savoie avec la poursuite des contrats cantonaux jeunesse comme un axe prioritaire
- **L'ouverture** : en favorisant les échanges européens ou les projets de solidarité internationale, en œuvrant pour le développement des pratiques artistiques et culturelles
- **La prévention** pour favoriser le bien-être des jeunes : favoriser la sécurité, conforter le réseau d'écoute des jeunes, coordonner les actions de santé
- **L'information** : développement du réseau Information Jeunesse en Savoie, N° Vert d'informations pratiques "Fil O'Jeunes"
- **La citoyenneté** : Conseil général Jeunes



CONTRAT EDUCATIF LOCAL (ETAT)

- **Un projet éducatif** conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes (enseignants, parents, associations, élus, ...)

Les institutions proposent la même méthode

- Un **diagnostic local** approfondi, dans une **démarche participative**
- Un **programme unique** où tous les volets sont déclinés et où chaque institution valide des actions selon ses objectifs
- Des **ressources humaines professionnelles locales** pour mettre en œuvre
- Un **comité de pilotage** référent du projet enfance-jeunesse
- La volonté **d'accompagner le territoire là où il en est**, en acceptant des démarrages modestes ou des moments de fragilité
- Une **même durée de contrat** et une **évaluation commune** ([en démarche participative](#))



Organisation départementale

Les partenaires CG, CAF, ETAT

- Réunions institutionnelles :
- Politique (*Grand Pw*) : 2 X l'an
 - Technique (*Petit Pw*) : 2 X mois

Relations vers l'extérieur

- Mairie-Conseils
- Injep
- Réseau des Départements
- Neuj'pro
- CNFPT...

Information, formation,
échanges de pratique
pour les élus, les
acteurs et les
professionnels

les
rendez-vous
Jeunesse
en **savoie**

Une association ressource :
Savoie Vivante
Pour une mission
d'accompagnement cofinancée par le
CG et la CAF

D'autres partenaires

- Fédérations d'éducation populaire
- Réseaux santé, culture, information jeunesse...

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers **SOLIDARITÉ**
nationaux de la

Atelier (entrer le N°)

Niveau local

- Des **intercommunalités** qui portent la volonté politique, qui s'engagent financièrement et contractualisent avec les institutions. Elles sont "**maître d'ouvrage**". Certaines d'entre elles gèrent en direct les actions.
- Des **associations cantonales d'animation** (souvent agréées Centre social) qui travaillent en tandem depuis longtemps sur un territoire cantonal, à qui l'EPCI confie la **maîtrise d'œuvre** de leur projet enfance jeunesse. (Savoie vivante accompagne les EPCI et ces associations depuis 30 ans)
- Quelques réflexions :
 - Des organisations territoriales ont évolué dans un sens ou dans l'autre (ex : le Ravoire, St Alban Leysse, Moûtiers)
 - Beaucoup de Communautés de communes se sont construites avec, pour première pierre, la politique enfance jeunesse
 - Milieu Urbain : Albertville et Aix en maîtrise d'œuvre, Chambéry la maîtrise d'œuvre est confiée aux CS, ME et autres opérateurs



L'accompagnement par...



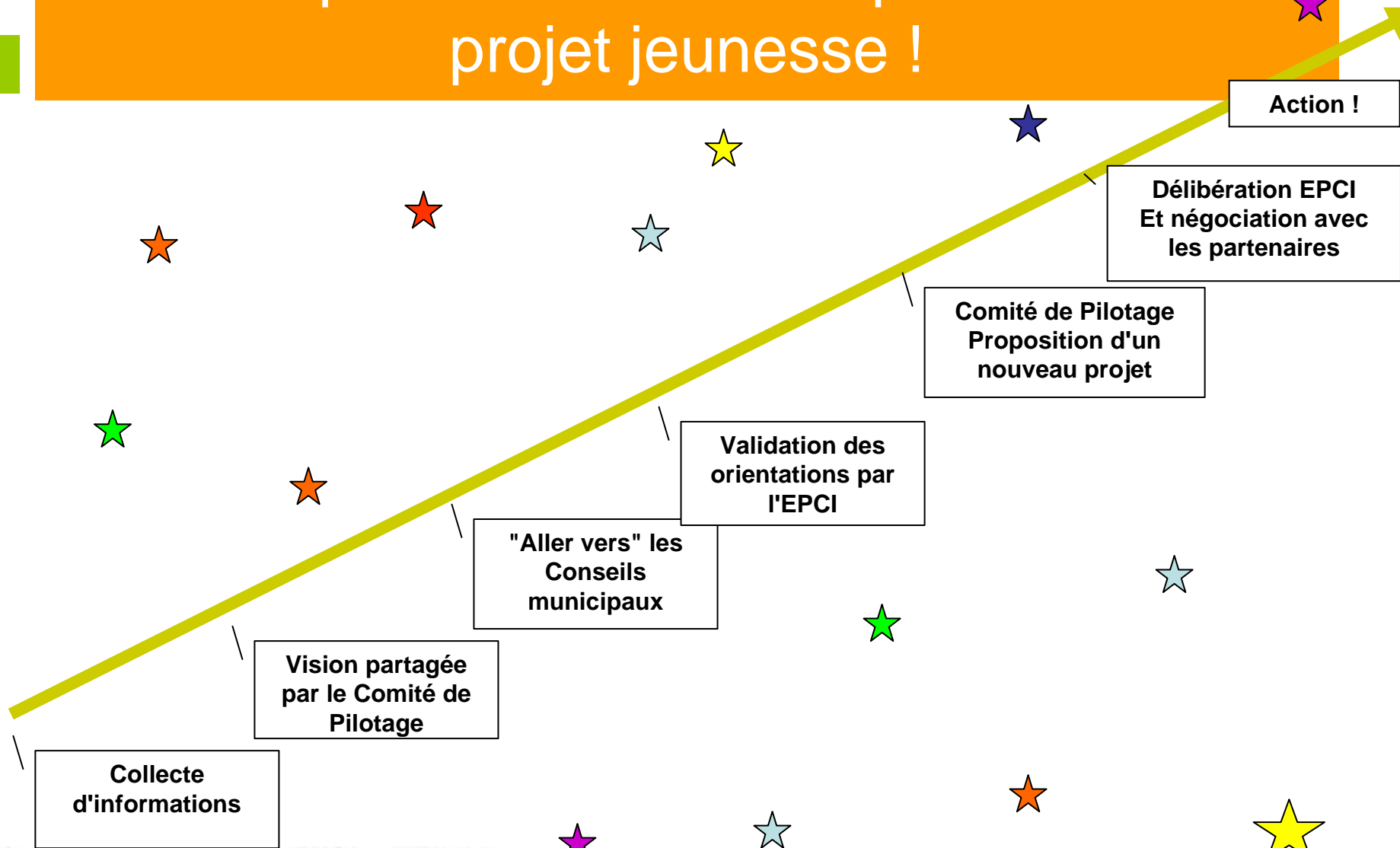
- Des temps d'information – des dossiers thématiques
- Des formations pour les professionnels :
 - Formations courtes : *culture, outils de suivi, gestion des ressources humaines, accompagnement de projet, conduite de réunion, 16/25 ans, ...*
 - Formation longue (140 H) : *"Coordinateur enfance-jeunesse" cofinancée par les territoires et les institutions*
- Des temps forts pour les élus, les acteurs locaux et les professionnels :
 - *"Journée de rentrée"* pour les professionnels jeunesse (coordinateurs et animateurs)
 - Soirées débat *"Café Jeunesse"* pour tous les acteurs
 - *"Inter-comités de pilotage"* par territoire (plusieurs cantons)
- Un accompagnement méthodologique des Comités de pilotage par une structure externe (Savoie Vivante)



Le Comité de Pilotage

- **Inscrit dans les contrats enfance jeunesse (CAF et CG)**
- Ouvert pour faire entrer les intéressés, les forces vives, le sang neuf, les experts... : élus, bénévoles d'associations, professionnels de l'enseignement, de la santé, du social, de la police, parents, jeunes...
- **L'instance de réflexion, de débat, de propositions** qu'est le Comité de Pilotage, est constitué d'acteurs intéressés par la question jeunesse, mais pas tous directement concernés par la mise en œuvre d'actions concrètes.
- **Les communes y sont représentées**, ce qui facilite la communication et le débat dans chaque commune.
- **Le Comité de Pilotage a du recul et est détaché des enjeux** de terrain. Il reçoit l'information de l'association et/ou de(s) professionnel(s), il se positionne sur les actions avec la vision commune du canton et dans la projection à long terme. Il oriente la démarche, il est force de proposition et facilite la prise de décision des élus. Il construit la "vision commune".
- Il se réunit **3 à 4 fois par an**. Il constitue un "réservoir" d'énergie dans le temps (1 tranche de démarche jeunesse = 4 ans) et dans l'espace (inter-...communal, générationnel, professionnel,...). Des groupes thématiques peuvent travailler entre les CP.

Les étapes de l'évaluation pour 4 ans de projet jeunesse !



19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers SOLIDARITÉ
nationaux de la

Atelier (entrer le N°)

La politique enfance-jeunesse : quelle plus value pour les savoyards ?

- Une **implication et une responsabilité partagée des institutions** départementales et des **acteurs territoriaux**.
- Une **forte implication des élus locaux** et la compétence enfance-jeunesse au sein des intercommunalités.
- Des **comités de pilotage** pour partager et construire le sens.
- **Équité sociale et territoriale de l'offre socio-éducative** : une offre de proximité sur tout le département.
- La présence **d'un coordinateur par territoire** pour accompagner la dynamique du projet et des équipes jeunesse opérationnelles : de nouvelles compétences.
- Un **réseau d'échanges de savoirs et de pratiques** entre les professionnels et avec les élus.
- **D'un travail communal ou intercommunal à un travail de territoire (pays)**.

